

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 19 juin 2024

Ce n'est pas aux familles paysannes de payer

Le Conseil fédéral entend réduire de 1,6 % le crédit-cadre 2026-2029 pour l'agriculture. Lors de la consultation, l'Union suisse des paysans, de nombreuses organisations ainsi que la quasi-totalité des cantons et des partis s'étaient pourtant prononcés sans équivoque contre cette mesure. Le Conseil fédéral fait fi du résultat clair et remet ainsi en question le sens des consultations en général.

En raison des nombreuses dépenses supplémentaires dans les groupes de tâches les plus divers et du déséquilibre du budget fédéral qui en résulte, le Conseil fédéral entend réduire le crédit-cadre 2026-2029 pour l'agriculture de 1,6 %, soit de 230 millions de francs. Les avis remis lors de la consultation par les organisations concernées étaient pourtant clairs : non seulement toutes les organisations agricoles, comme l'Union suisse des paysans (USP), Bio Suisse ou le Groupement suisse pour les régions de montagne, mais aussi tous les partis bourgeois, le PS, les Verts ainsi que 22 cantons s'opposaient aux réductions annoncées.

Cela étant, le Conseil fédéral a décidé de maintenir les plans d'économies. L'USP estime cette décision incompréhensible et inacceptable, et ce pour quatre raisons. Premièrement, le Conseil fédéral remet en question le sens des consultations en général. Deuxièmement, l'agriculture est le seul groupe de tâches non responsable des trous dans le budget fédéral. Sa part dans les dépenses totales diminue même depuis des décennies. En chiffres nominaux, le budget alloué à l'agriculture est resté stable depuis 20 ans. Troisièmement, la Confédération n'a cessé d'augmenter les exigences posées aux exploitations agricoles pour l'obtention des paiements directs. Cette augmentation des exigences devrait aussi s'accompagner d'une augmentation des indemnités correspondantes. Quatrièmement, les revenus des familles paysannes se situent à un niveau beaucoup trop bas. La loi dispose que le Conseil fédéral doit prendre des mesures pour garantir des revenus adéquats, mais le gouvernement fait tout le contraire à présent. L'USP s'opposera avec véhémence à la réduction prévue.

Impact des mesures de politique agricole sur la biodiversité

Aujourd'hui ont aussi été publiés les résultats d'une évaluation des mesures de politique agricole quant à leur impact sur la biodiversité. Il ressort de manière claire que les domaines étudiés (mesures d'amélioration structurelle, mesures de promotion des ventes, contributions à la sécurité de l'approvisionnement et protection douanière) n'ont pas d'impact négatif sur la biodiversité ou que leur effet est à peine mesurable. De plus, ces domaines sont d'une grande importance pour l'agriculture. Leur affaiblissement aurait des répercussions négatives sur la situation économique des familles paysannes et sur la production indigène : la production alimentaire et son impact sur la biodiversité seraient délocalisés à l'étranger. L'USP attend que ces résultats soient pris en compte dans l'élaboration de la PA30.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Francis Egger, directeur adjoint de l'USP, tél. 079 280 69 66

www.sbv-usp.ch